

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

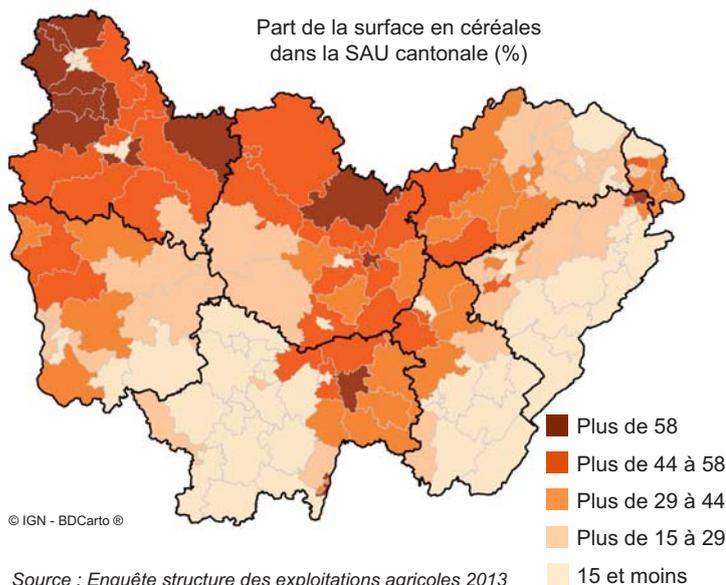


Septembre 2016

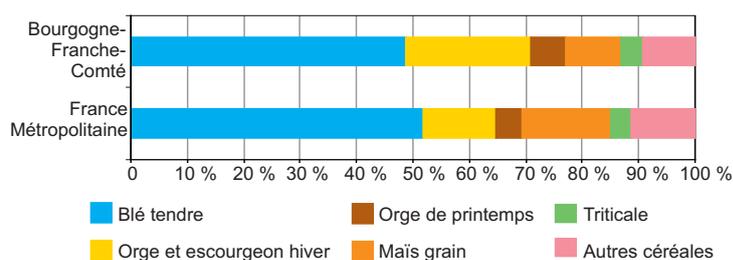


LA FILIÈRE CÉRÉALES

La production



Répartition de la sole céréalière en 2015-2016



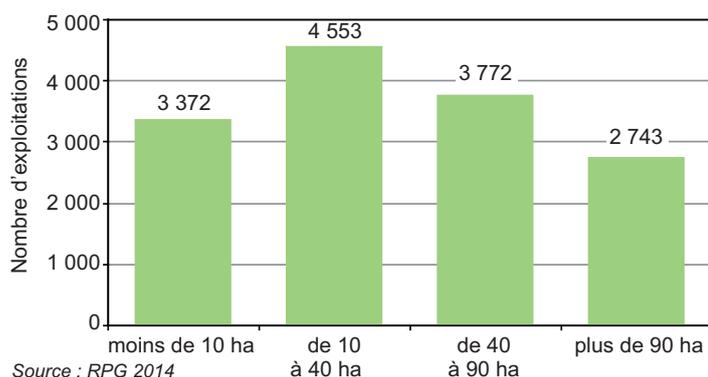
La Bourgogne-Franche-Comté est la zone céréalière importante la plus méridionale de la France. Dotée de sols au potentiel agronomique limité, elle se positionne sur une production de qualité. Les blés sont majoritairement issus de variétés panifiables supérieures, de bonne qualité protéique, même si celle-ci a diminué ces dernières années.

La moitié des surfaces en céréales en blé

Culture	Surfaces 2015-2016 (ha)	Surfaces moyennes 2011-2015 (ha)	Rendement 2015 (qx/ha)	Rendement moyen 2010-2014 (qx/ha)
Blé tendre	389 520	376 270	71	64
Orge et escourgeon hiver	194 750	165 270	71	60
Orge de printemps	38 950	56 220	49	49
Avoine	13 260	12 390	42	38
Triticale	29 270	32 500	49	47
Maïs grain	75 310	85 590	65	94

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle semi-définitive 2015

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales



En 2015-2016, avec 751 000 ha, les céréales occupent 30 % de la Superficie Agricole Utilisée (SAU) régionale. Le blé tendre domine avec 390 000 ha soit 52 % du total. Il est suivi par l'orge et l'escourgeon d'hiver (195 000 ha), le maïs grain (75 000 ha) et l'orge de printemps (39 000 ha). Malgré sa surface réduite, l'avoine est une culture importante puisque la région est deuxième productrice nationale avec 13 % de la production française. En outre, la Bourgogne-Franche-Comté se place au troisième rang national pour la production d'orge d'hiver. Par ailleurs, la moitié des exploitations de la région, soit 14 237, ont une surface en céréales.

Au total, 4,9 millions de tonnes de céréales ont été produites en 2015 dans la région. L'Yonne est le premier département céréalier avec 31 % de la sole régionale. La moitié de la SAU de ce département est cultivée en céréales. La Côte-d'Or est l'autre département dans lequel les céréales occupent une place importante : un quart des céréales de la région et 40 % de la SAU départementale. En Haute-Saône et dans la Nièvre, la surface en céréales représente environ un quart de la SAU départementale.

La moitié des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté cultive des céréales

	2000	2010	2013
Exploitations avec céréales	20 651	15 482	14 237
dont moyennes et grandes	17 541	13 734	12 972
dont spécialisées (OTEX 1516)	4 670	4 469	4 757

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013

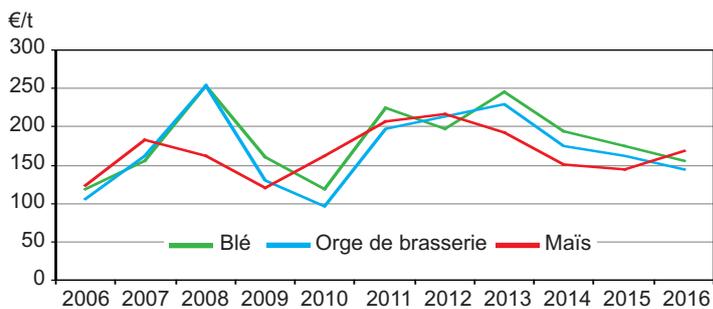
La coopération est largement majoritaire avec d'importants sièges d'entreprise de collecte : 110 Bourgogne, Cerepy, Capserval, Dijon-Céréales, Bourgogne du Sud, Axereal, Interval et Terre Comtoise. Le négoce est également présent : Ets Bresson, Groupe Soufflet, Ruzé, Giroux, Faivre, Jacquot, Thiébaud.

Bourgogne Céréales Stockage, union créée par Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise, est dédiée à la gestion du site multimodal (rail, fluvial, route) de Pagny Val-de-Saône. Ouvert en 2004, ce site est le port céréalier le plus septentrional de l'axe Rhin-Rhône. Les plate-formes multimodales de Châlon (Bourgogne du Sud) et Mâcon (Terre d'Alliance) ont aussi une importante activité céréalière. Ces silos sont directement reliés à la méditerranée via le port de Fos-sur-Mer (à destination de l'Italie, la Grèce, les pays du Maghreb et Israël). Les céréales bourguignonnes sont concurrencées sur ces marchés par les pays de la Mer Noire. Les trois débouchés des blés sont l'export, la meunerie et la fabrication d'aliments du bétail. Côté bourguignon, l'orge est de qualité pour une utilisation brassicole. Côté comtois, elle est essentiellement cultivée pour l'alimentation du bétail et destinée à l'agriculture biologique.

	Production 2015 (t)	Evolution par rapport à la moyenne 2010-2014 (%)	Collecte Bourgogne-Franche-Comté 2015-2016 (t)	Prix moyen payé aux producteurs* (€/t) 2015-2016
Blé tendre	2 774 500	+ 14,6	2 527 131	150,42
Orges	1 576 700	+ 25,7	1 303 099	141,51
Maïs grain	485 870	- 39,1	428 983	123,72
Triticale	142 500	- 10,8	48 542	133,39
Avoine	55 500	+ 19,9	27 174	127,95

* Prix de la campagne de commercialisation du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016
Sources : Agreste - Statistique Agricole Annuelle semi-définitive 2015, France Agrimer

Cotation des céréales de 2006 à 2016 - départ Rouen

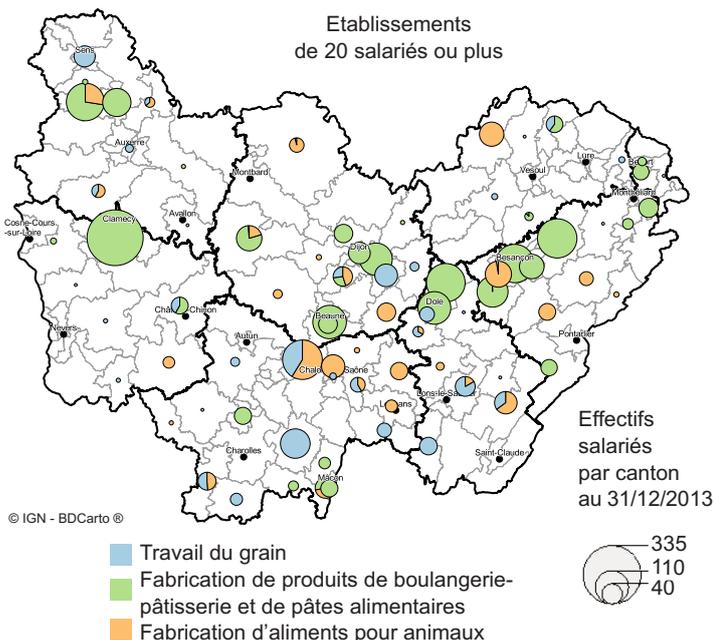


Source : Dijon Céréales

Les signes et démarches de qualité

Le moulin Decollogne à Aiserey est le plus grand moulin bio d'Europe (avec une capacité d'écrasement de 25 000 t/an). Filiale du groupe Dijon Céréales, ce moulin a été mis en place avec la participation des coopératives, ainsi que d'autres acteurs de la filière. La COCEBI (89) historiquement spécialisée en production biologique, est l'un des fournisseurs du moulin Decollogne. La Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région pour le volume de production de l'agriculture biologique. Plusieurs organismes stockeurs contractualisent sur des filières de qualité. Le blé certifié CRC (culture raisonnée contrôlée) est notamment collecté dans le nord de la région par les coopératives CAPSERVAL et 110 Bourgogne. Il entre dans la composition d'aliments infantiles et de produits meuniers haut de gamme (farine label rouge).

La transformation



Source : Insee- CLAP 2013

La transformation de céréales concerne 160 établissements (hors artisanat commercial), qui emploient 3 250 personnes en 2013. Les 112 entreprises régionales génèrent un chiffre d'affaires de 980 millions d'euros, soit 4,6 % du total national pour le secteur.

L'activité de meunerie, première transformation du grain en farine, concerne 47 établissements pour 550 emplois. Les plus gros établissements sont situés dans l'Yonne (moulin Dumée), la Saône-et-Loire (moulin Joseph Nicot et minoterie Forest) et en Côte-d'Or (moulin Decollogne). Ce dernier est le plus grand moulin bio d'Europe et produit notamment des farines sous Label Rouge. Le département du Jura possède également plusieurs établissements de plus de 25 salariés. Dans la région, 44 établissements, spécialisés dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme, emploient près de 700 salariés.

Près de 60 % des emplois du secteur du travail des grains, soit près de 2 000 salariés en 2013, sont regroupés dans 68 établissements. La Côte-d'Or et le Doubs, comptent chacun des établissements de plus de 100 salariés : Beaune Brioche à l'ouest, Erhard et Mondelez à l'est. Le plus gros établissement de la région, Jacquet, est cependant situé dans la Nièvre, qui compte aussi un second établissement du groupe de plus de 100 salariés.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Septembre 2016

LA FILIÈRE CÉRÉALES

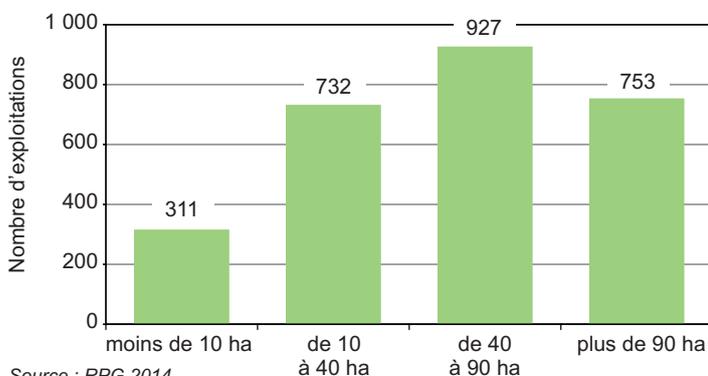
Superficies en céréales en Bourgogne-Franche-Comté - Campagne 2015-2016

En hectares	Blé tendre	Evo- lution*	Orges	Evo- lution*	Maïs grain	Evo- lution*	Triticale	Evo- lution*	Autres céréales	Evo- lution*	Ensemble des céréales	Evo- lution*
Côte-d'Or	103 200	+ 8 %	73 600	+ 2,5 %	6 900	- 18 %	4 900	- 1 %	1 650	- 9,9 %	193 150	+ 2,2 %
Doubs	8 900	+ 15 %	7 155	+ 8,5 %	3 275	- 36 %	1 320	- 34 %	870	- 30,6 %	21 830	- 9,5 %
Jura	18 070	+ 2 %	8 025	- 1 %	10 475	- 26 %	1 470	- 17 %	1 255	+ 35,7 %	39 565	- 1,5 %
Nièvre	47 500	+ 2 %	32 600	+ 18,2 %	9 100	- 15 %	6 700	- 18 %	1 220	- 25,2 %	100 020	+ 5,9 %
Haute-Saône	39 325	+ 9 %	16 155	+ 4 %	10 235	- 40 %	2 065	- 17 %	1 085	+ 21,2 %	69 715	- 5 %
Saône-et-Loire	38 700	+ 13 %	14 950	+ 29,5 %	24 000	- 16 %	10 000	- 9 %	2 190	- 10,7 %	90 940	+ 2,7 %
Yonne	131 000	+ 6 %	80 500	+ 6,4 %	9 200	- 5 %	2 700	- 2 %	1 800	- 12,4 %	230 000	+ 4 %
T. Belfort	2 860	+ 21 %	715	+ 2,7 %	2 125	- 11 %	115	- 11 %	55	- 10,4 %	5 965	- 5,9 %

*Evolution par rapport à la moyenne quinquennale

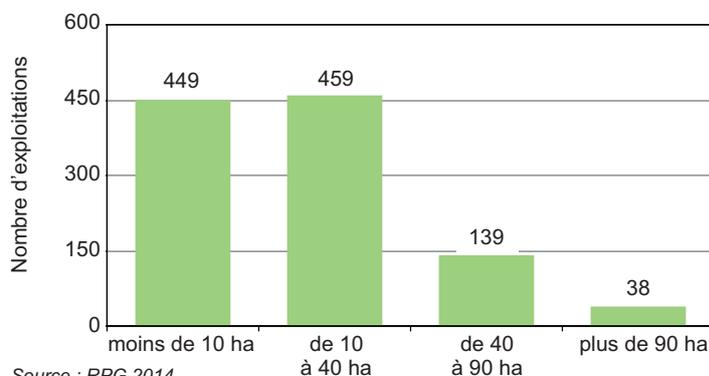
Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2015

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Côte-d'Or



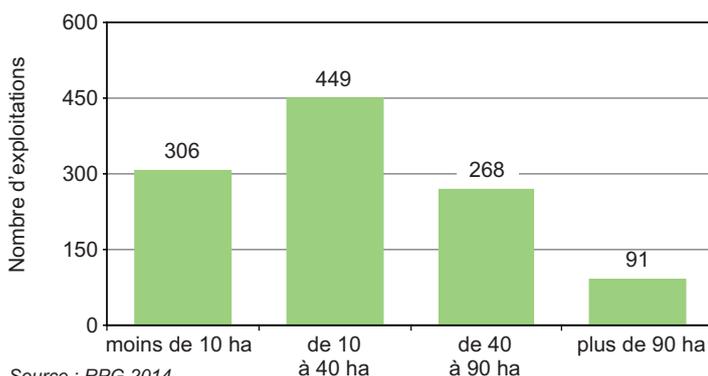
Source : RPG 2014

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département du Doubs



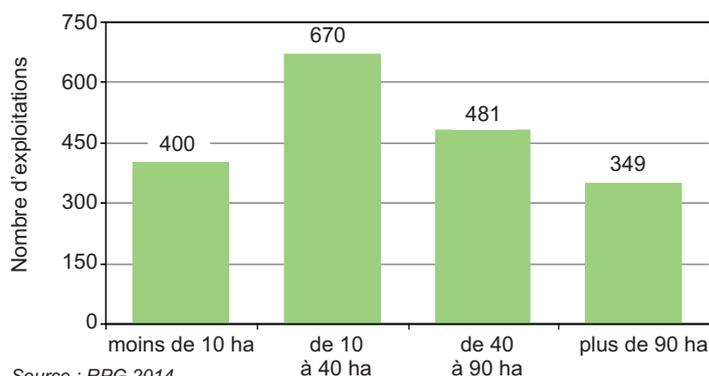
Source : RPG 2014

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département du Jura



Source : RPG 2014

Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Nièvre



Source : RPG 2014

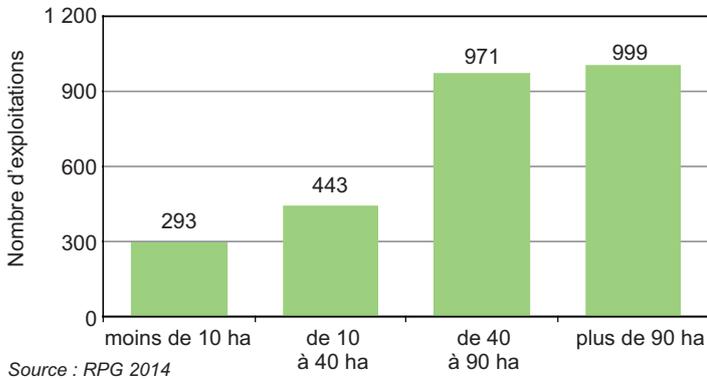
Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Haute-Saône



Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de la Saône-et-Loire



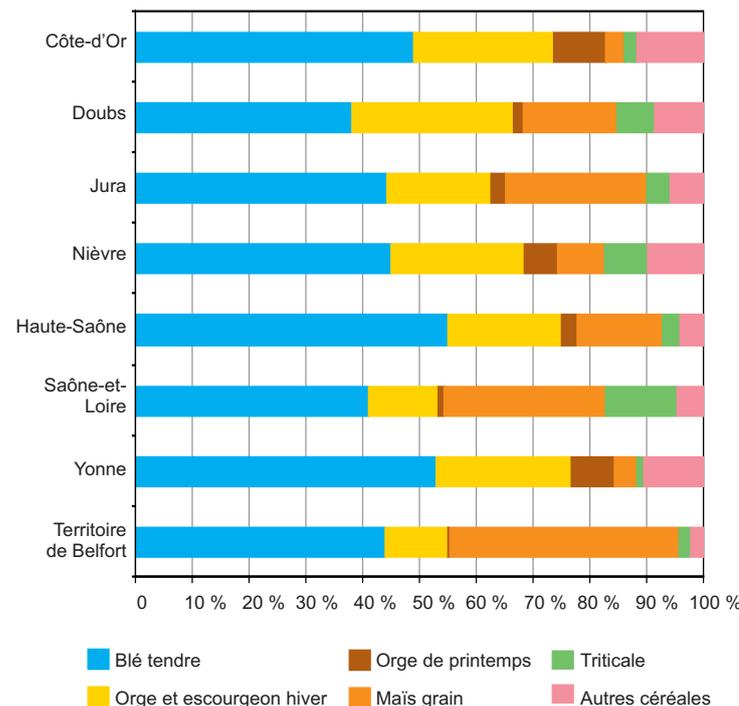
Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Département de l'Yonne



Répartition des exploitations selon leur surface en céréales - Territoire de Belfort



Répartition de la sole céréalière en Bourgogne-Franche-Comté en 2015-2016



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2015

Rendements en céréales des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté en 2015

En qx/ha	Blé tendre	Orge d'hiver	Orge de printemps	Avoine	Maïs grain	Triticale
Côte-d'Or	70	70	50	41	63	47
Doubs	67	69	50	40	63	54
Jura	70	66	50	41	66	51
Nièvre	71	71	46	45	75	50
Haute-Saône	70	72	50	41	60	56
Saône-et-Loire	72	69	45	41	63	47
Yonne	73	73	50	41	63	45
Territoire de Belfort	68	72	50	40	65	54

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2015